



Questionnaire CoSMoS « reprise d'activité à la suite de la crise sanitaire liée au Covid-19 »

CoSMoS, l'organisation patronale du sport

+ de 5500 structures sportives représentées

- ***Sport amateur***
- ***Sport professionnel***
- ***Entreprises du sport***





I. Informations générales sur votre situation



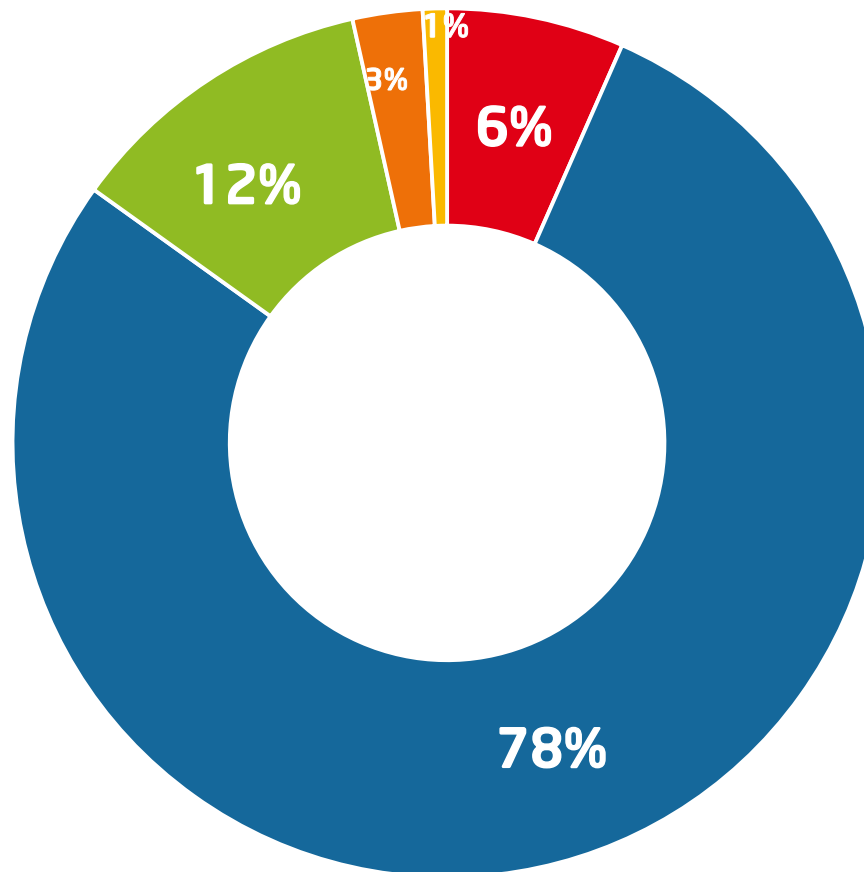


**Les clubs associatifs, les ligues et
les organes déconcentrés
représentent 92% des répondants.**





Nombre de salariés ETP



- Aucun salarié
- Moins de 7
- Entre 7 et 20
- Entre 21 et 49
- Plus de 50



Analyse des répondants par régions

Auvergne-Rhône-Alpes : 12,2%

Bourgogne-Franche-Comté : 4,9%

Bretagne : 5,1%

Centre-Val de Loire : 5,6%

Corse : 0,5%

Grand Est : 7%

Hauts-de-France : 7,4%

Ile-de-France : 17,1%

Normandie : 7%

Nouvelle-Aquitaine : 10,8%

Occitanie : 6,6%

Pays de la Loire : 7,3%

Provence-Alpes-Côte d'Azur : 6,4%

Guadeloupe : 0,5%

Martinique : 0,4%

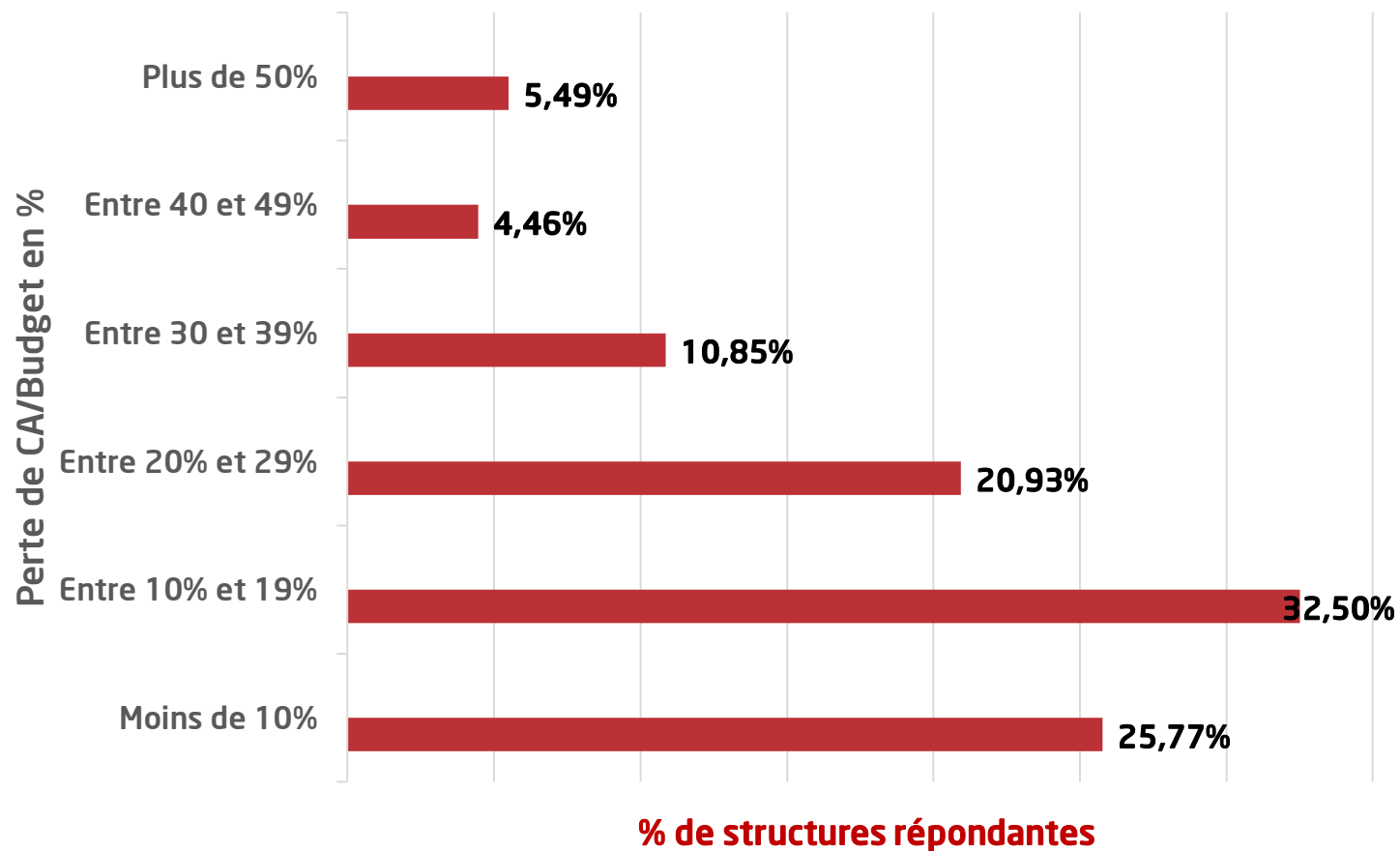
Guyane : 0,1%

La Réunion : 1%

Mayotte : 0,2%



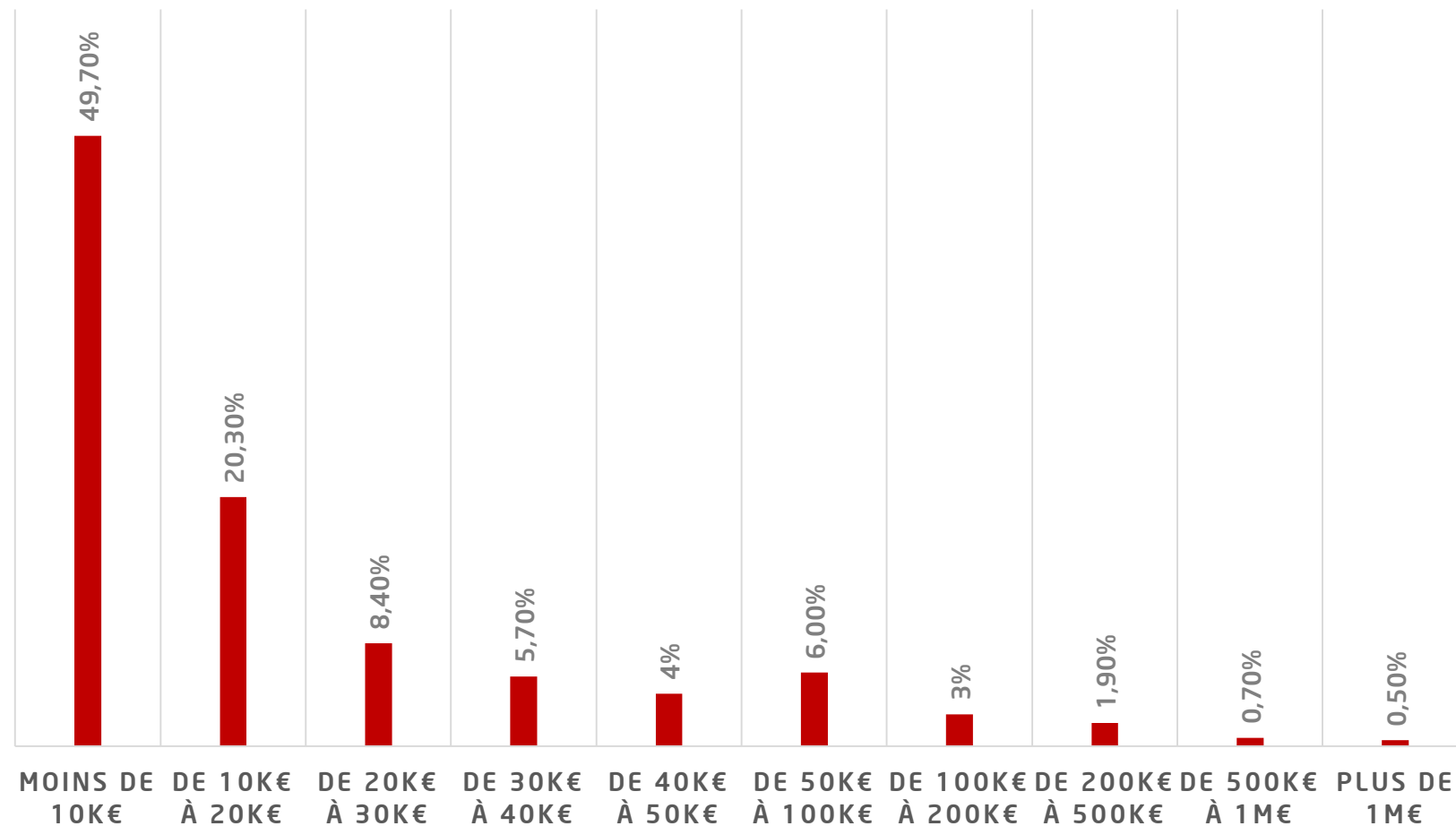
Quelle est votre estimation à date de l'impact économique de la crise sanitaire sur votre structure, en termes de perte de CA et/ou de budget envisagée en % du CA/budget total ?





**53,4% des structures estiment une
perte de CA/budget entre 10% et
30%.**

Quelle est votre estimation à date de l'impact économique de la crise sanitaire sur votre structure, en termes de perte de CA et/ou de budget envisagée en données chiffrées brutes ?





**Moyenne des pertes cumulées de
CA/budgets des structures : 184M€***

*** : ce chiffre ne prend pas en compte les estimations réalisées par le sport professionnel**



***Avez-vous toujours recours à l'activité partielle ?
Compte tenu des informations dont vous disposez à date, pour
combien de temps envisagez-vous de continuer à avoir
recours à ce dispositif ?***

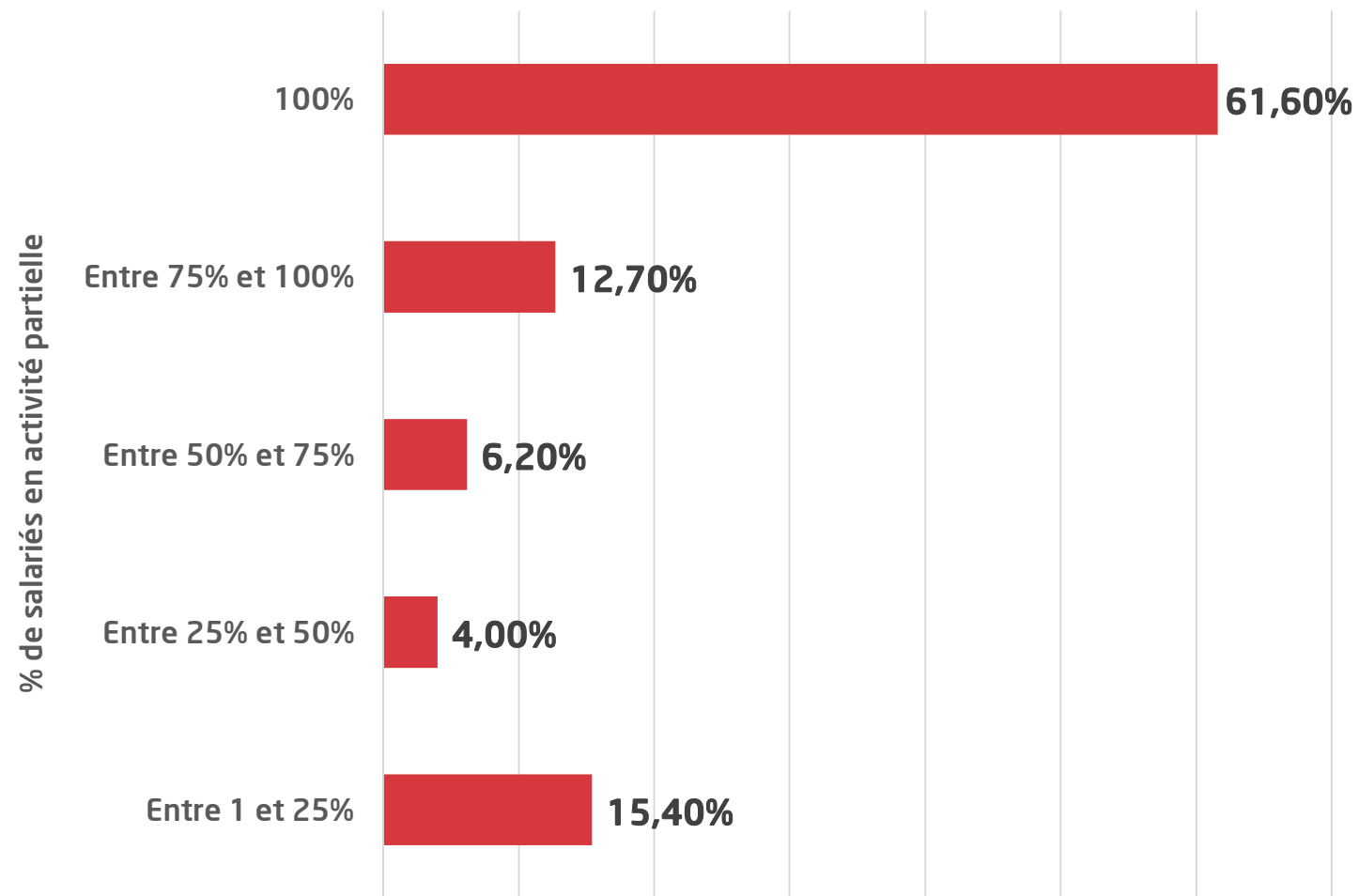
Oui
77%

- **78,8%** : 1 à 3 mois
- **19,7%** : 3 à 6 mois
- **1,5%** : plus de 6 mois

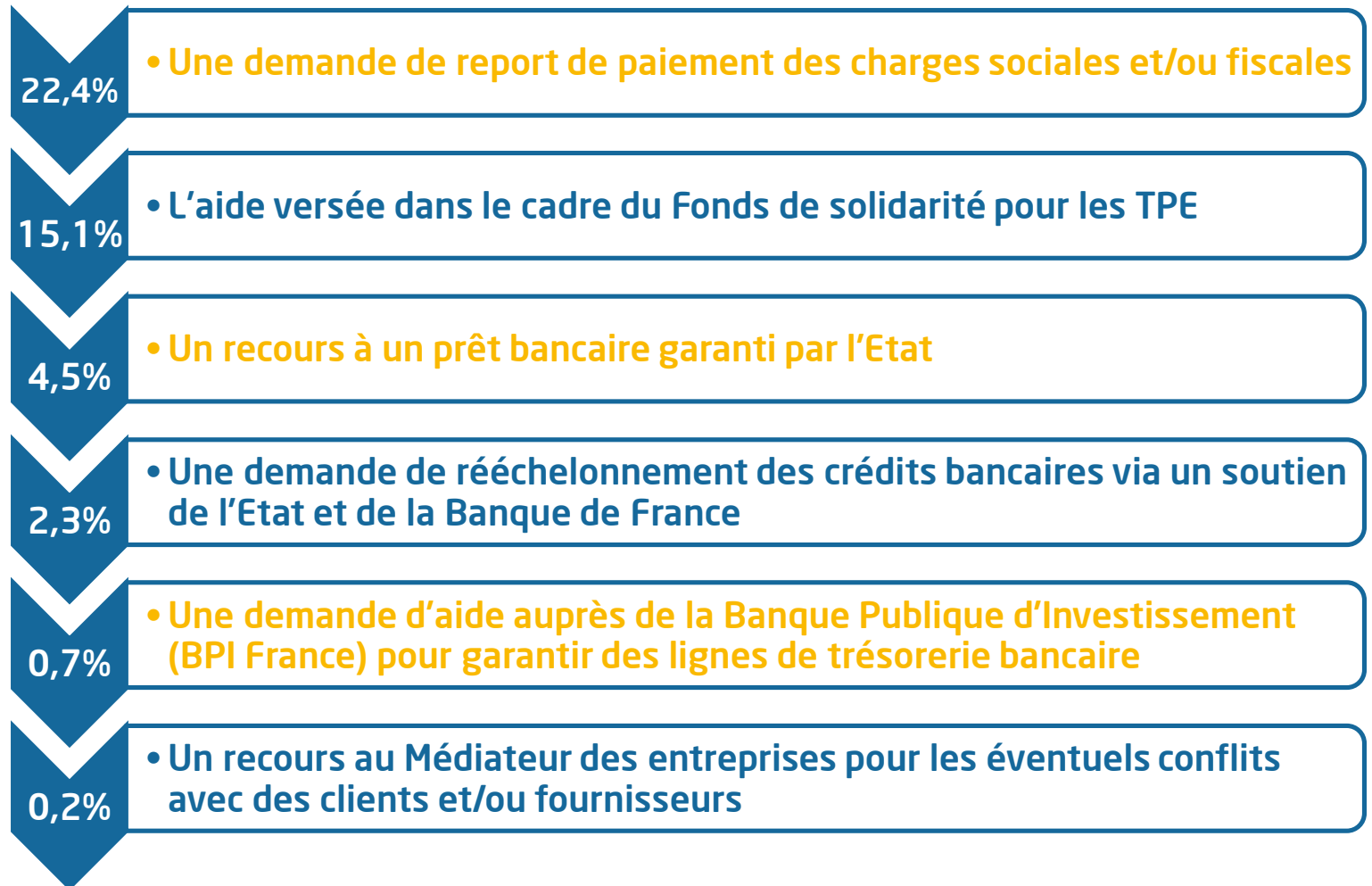
Non
23%



Combien de salariés sont concernés ?



Parmi les dispositifs d'aides économiques suivants, lesquels avez-vous éventuellement sollicités ?

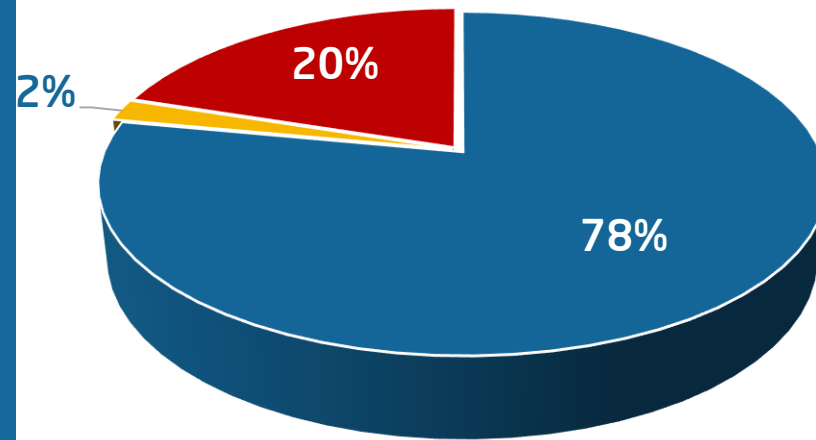


Le Gouvernement a annoncé les mesures suivantes :

- Prolongation de l'activité partielle
- Exonération de charges patronales pour 4 mois (mars à juin 2020)
- Élargissement des conditions d'accès au Fonds de solidarité

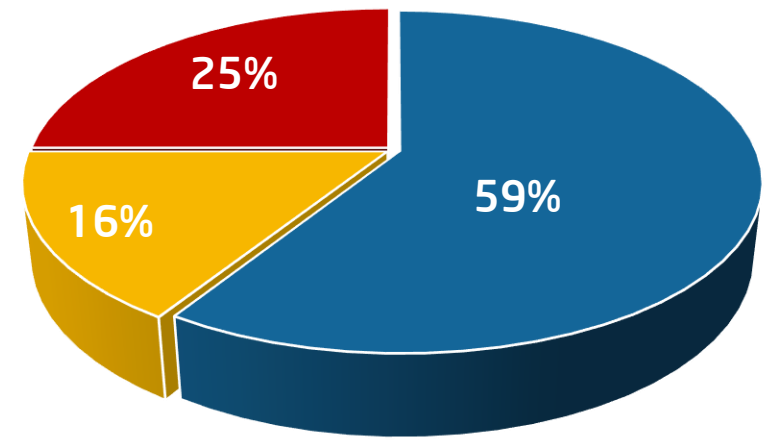


Vous semblent-elles pertinentes ?



■ OUI ■ NON ■ NSP

Pensez-vous les mobiliser ?



■ OUI ■ NON ■ NSP

*Avez-vous relevé des difficultés en termes de « climat social »
au sein de votre structure ?*



Oui
10,4%

- **92%** : salariés
- **6%** : CSE
- **2%** : interlocuteurs syndicaux

Non
89,6%

Avez-vous relevé des difficultés pour contacter les différents services de l'administration ?

Oui
21,5%

- 50,5% : DIRECCTE
- 18,3% : URSSAF
- 11% : services des impôts
- 10,7% : banque
- 5% : inspection du travail
- 3,7% : médecin du travail
- 1% : BPI

Non
78,5%



II. Reprise effective des activités



**1/3 des structures peuvent placer
tout ou partie de leur personnel en
télétravail**

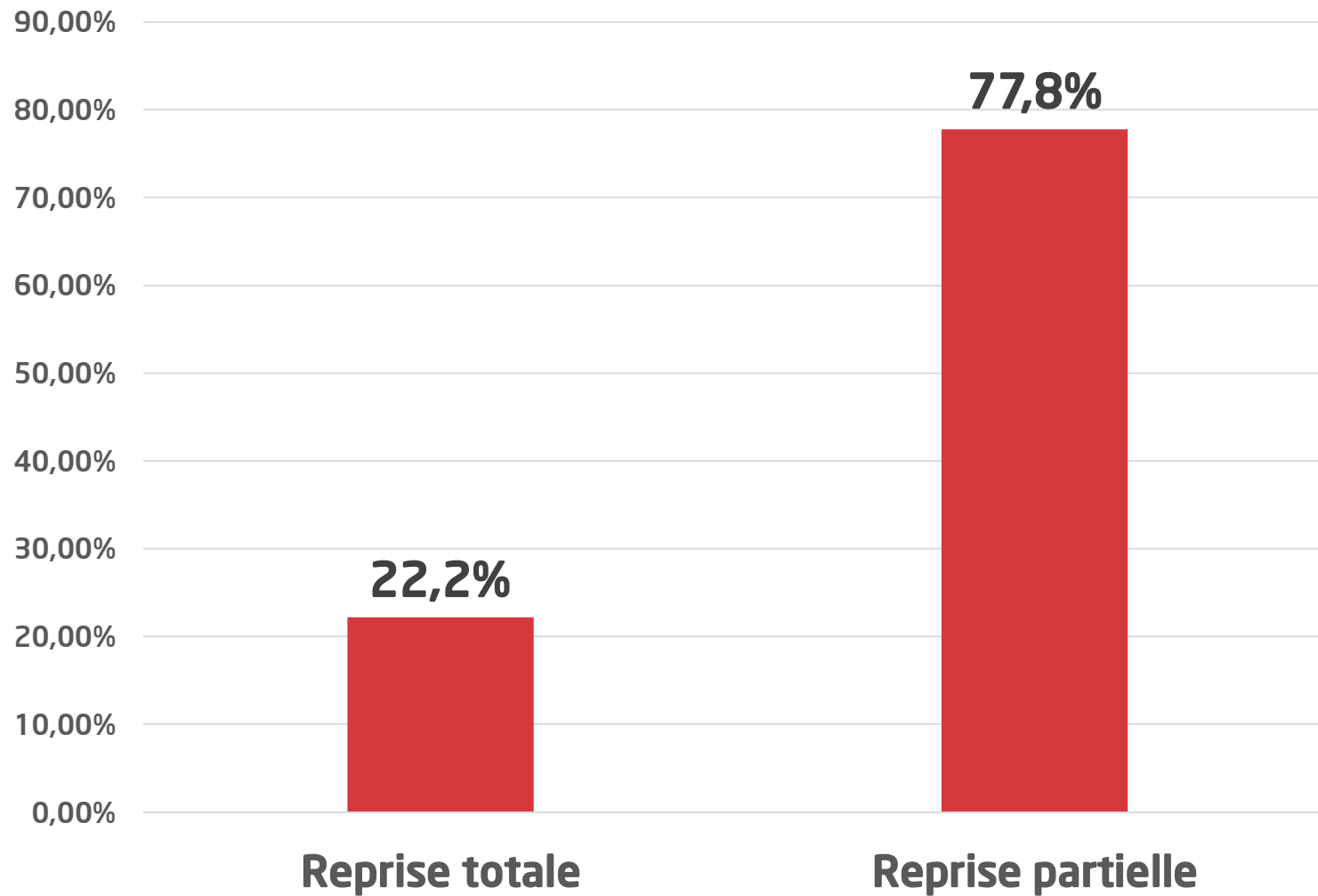
**2/3 des structures sont dans
l'incapacité de reprendre leur
activité**



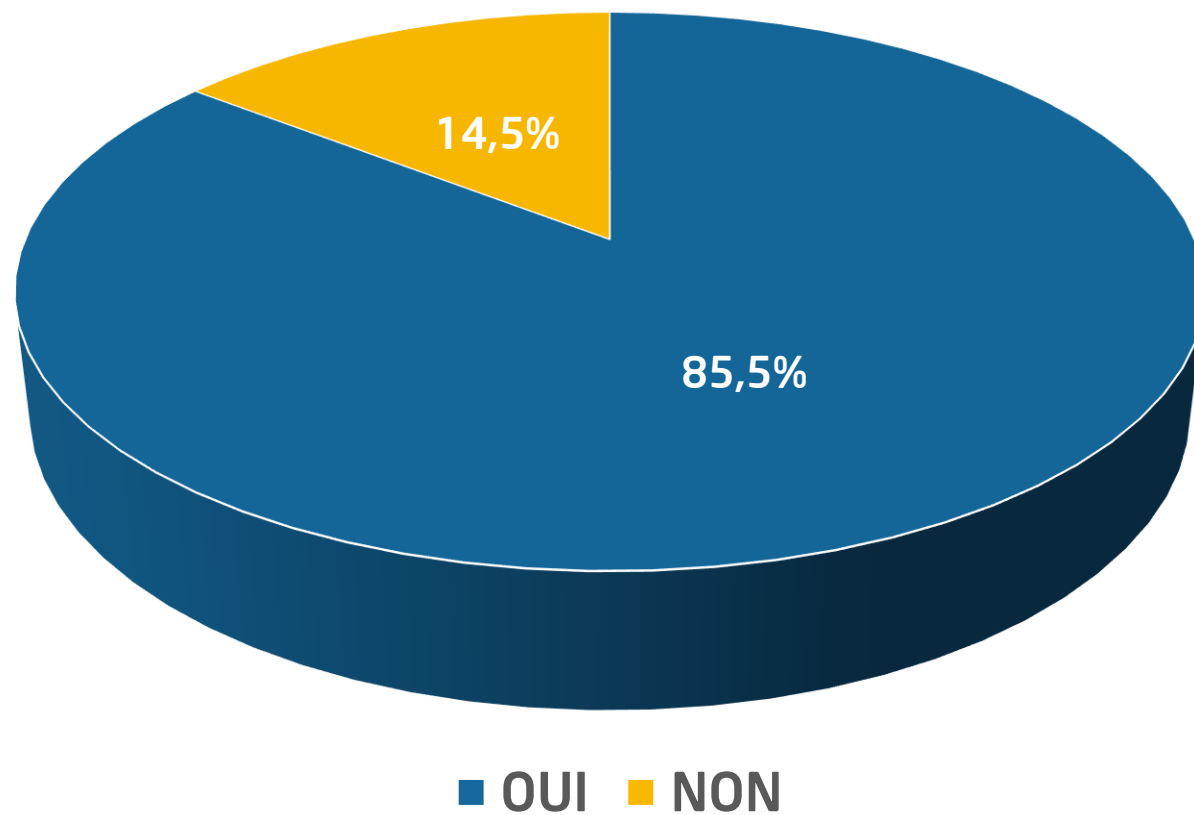
A. Vous êtes en mesure de reprendre



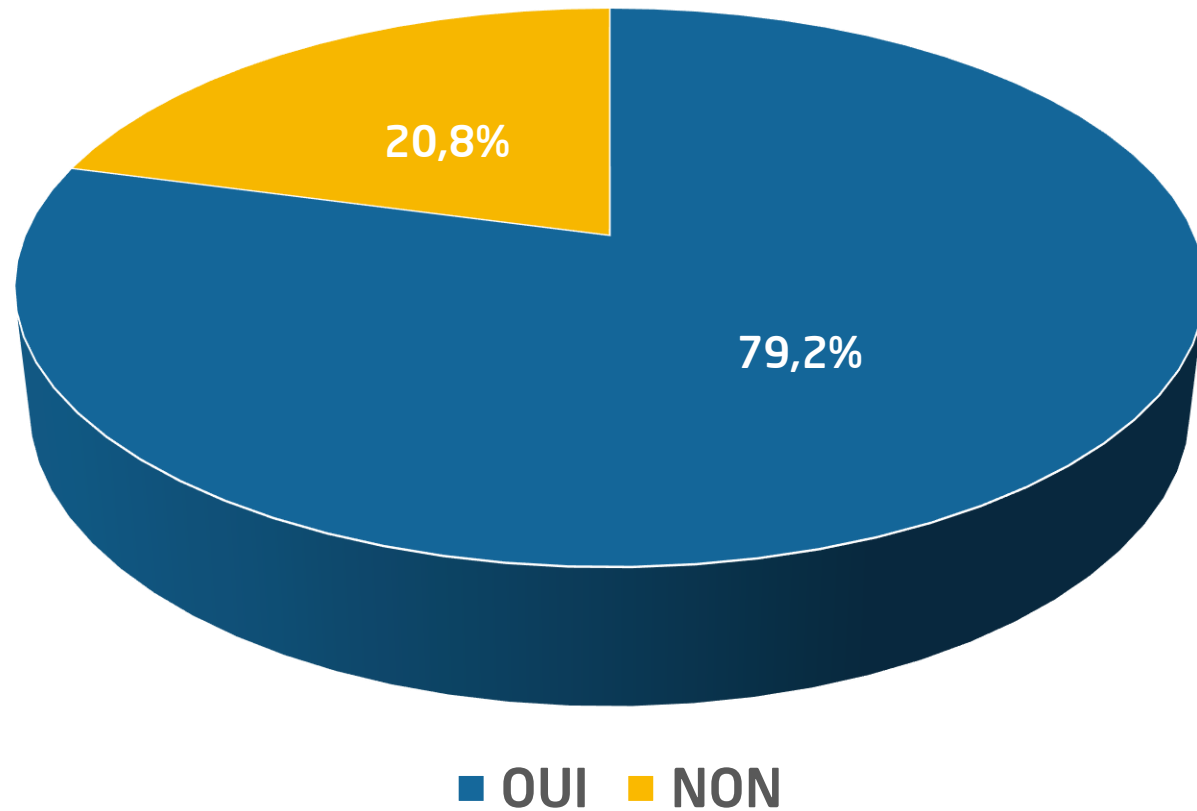
Comment s'organise cette reprise ?



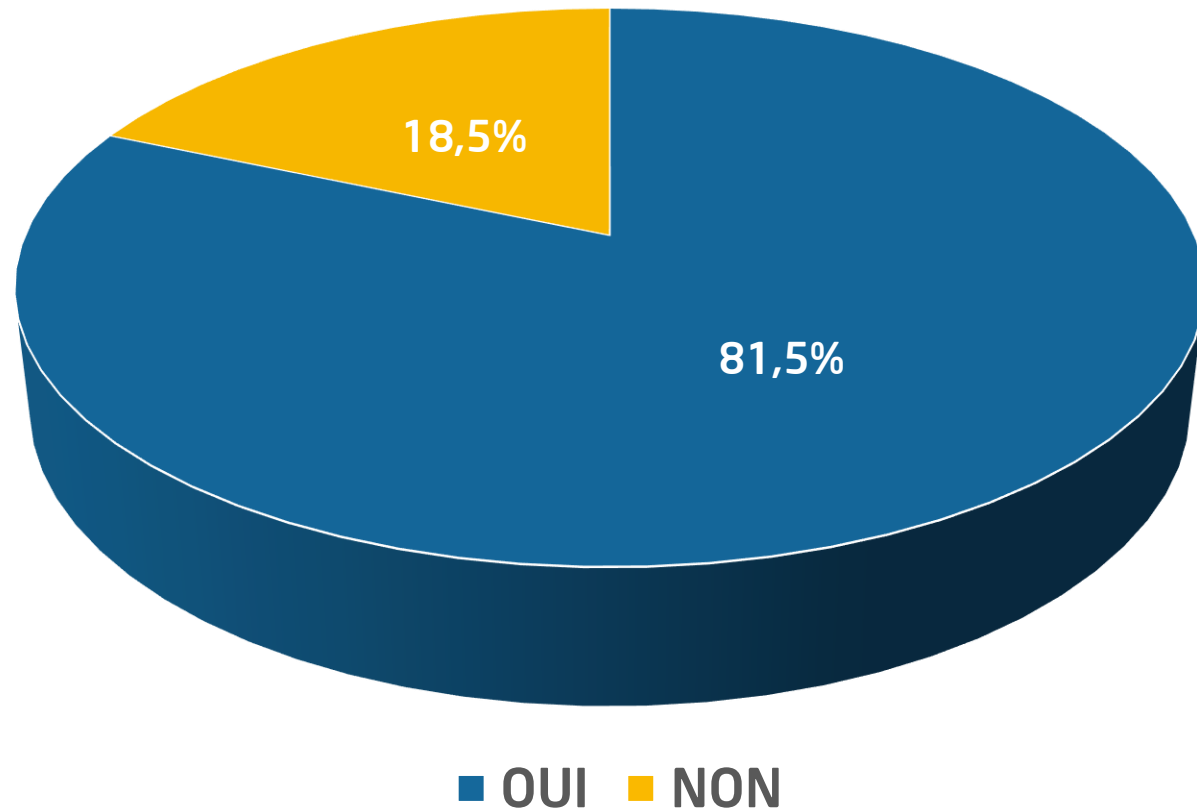
Avez-vous pris connaissance des guides de reprise édictés par le Gouvernement ?



Les recommandations édictées dans ces guides vous semblent-elles compatibles avec la reprise pratique de vos activités ?

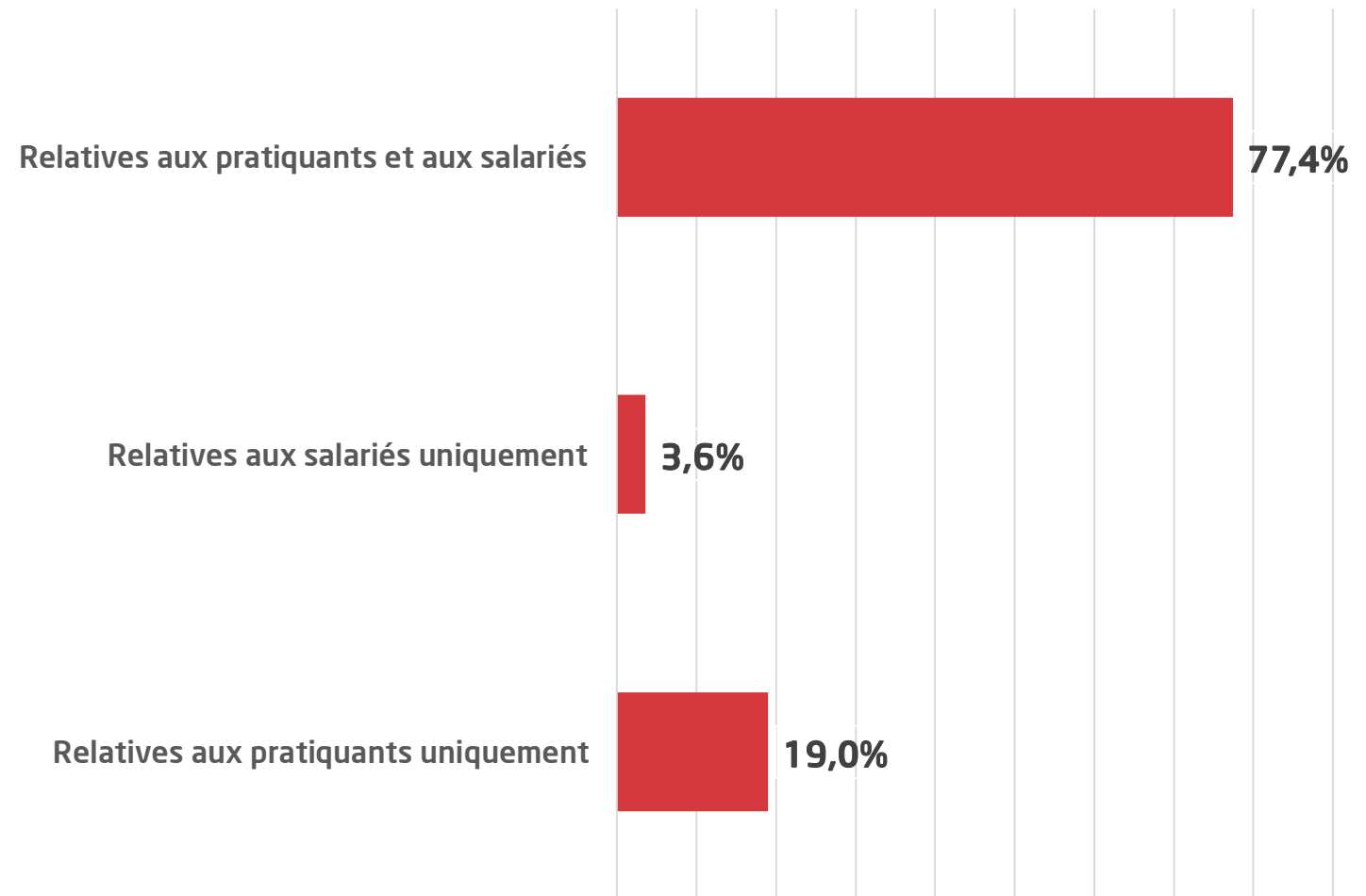


Êtes-vous rattachés à une Fédération (ou autre tête de réseau) ayant édicté un guide de reprise des activités ?

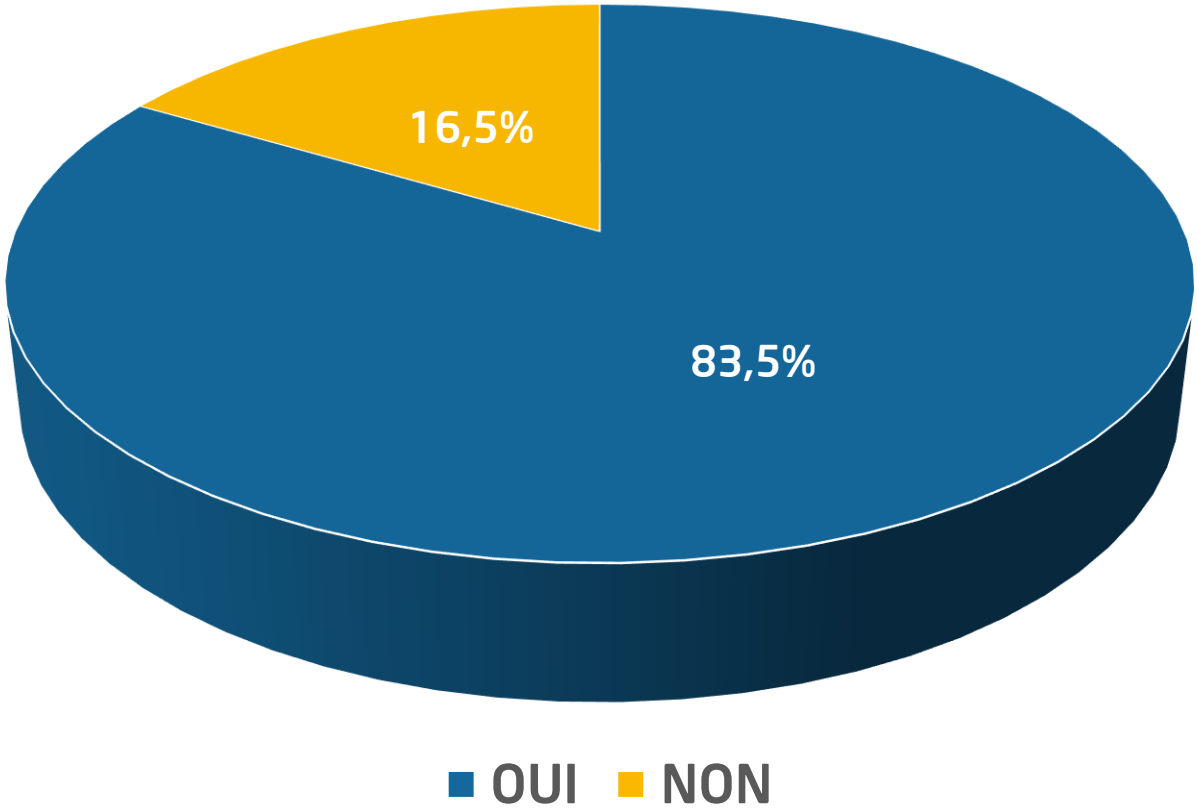




Ce guide comprend des mesures :

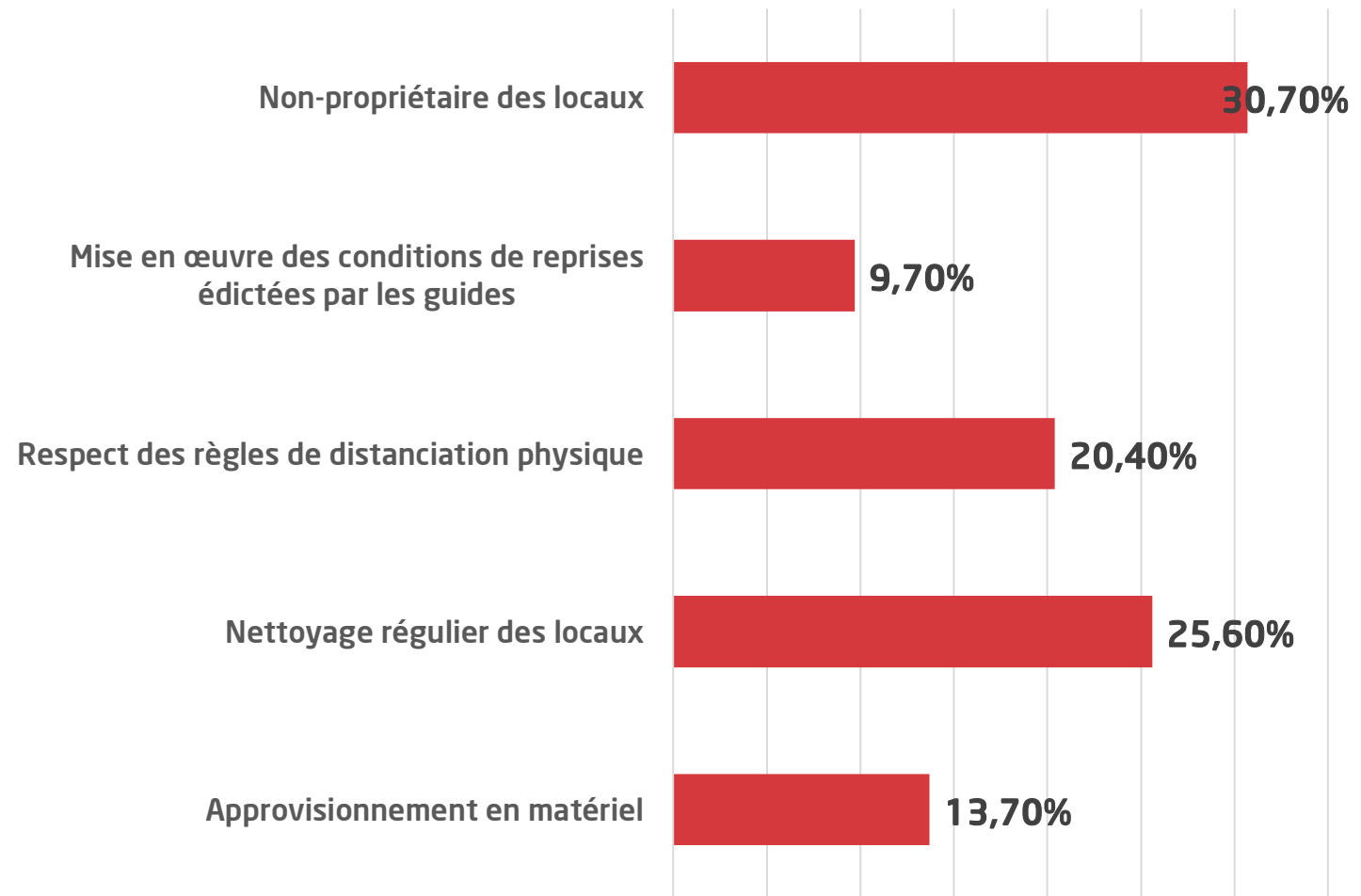


Les recommandations édictées dans ce guide vous semblent-elles compatibles avec la reprise pratique de vos activités ?





En cas de reprise d'activité, à quelles difficultés êtes-vous confrontés le cas échéant ?



En cas de reprise d'activité, avez-vous eu des refus de salariés de reprendre leur activité ?



Oui
3,2%

- **42,4%** : garde d'enfants
- **12,1%** : personne vulnérable
- **12,1%** : personne vulnérable dans l'entourage
- **33,3%** : crainte de reprise

Non
96,8%



B. Vous n'êtes pas en mesure de reprendre



Cette impossibilité est conséquente à :

Activité n'ayant pas reçu d'autorisation de reprise (ex : sports collectifs, sports de contact, sports pratiqués en lieux couverts)

→ 76,5%

Fermeture administrative locale

→ 17,2%

Impossibilité de mettre en place les conditions sanitaires de reprise édictées

→ 6,3%